

Le budget

[Traduction]

Le Canada possède les richesses naturelles, le capital et les ressources humaines voulus pour prospérer dans un monde concurrentiel. L'existence même du Canada témoigne de sa capacité d'adaptation. Nos ancêtres ont édifié ce pays malgré d'innombrables difficultés. Les Canadiens ont traversé ensemble des périodes éprouvantes en réaffirmant sans relâche leur capacité de tirer parti de toute la diversité qui fait la richesse de notre nation avec réalisme, détermination, lucidité et compréhension. Tel était l'esprit de la Confédération et tel doit être l'esprit qui nous inspirera face à tous les défis que nous aurons à relever pour doter le Canada et les Canadiens d'un avenir meilleur.

Notre capacité de garder la maîtrise de notre avenir économique est mise à l'épreuve par les problèmes jumelés de l'inflation et d'une dette croissante. Le programme économique que j'ai décrit et les mesures déterminées que nous avons prises dans le cadre de ce programme nous permettent d'entrevoir clairement une amélioration. Qu'il ne soit pas dit, cependant, que nous avons perdu la bataille en renonçant à combattre.

En fait, si notre détermination ne fléchit pas, une réduction de l'inflation est en vue, ce qui nous permettra de maîtriser notre déficit. La persévérance nous permettra d'être davantage maîtres de notre destinée et de pouvoir investir davantage dans la hausse du niveau de vie et l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens: c'est-à-dire dans la recherche et le développement, l'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que les programmes environnementaux, sociaux et culturels.

Notre détermination doit être sans faille. Nous devons continuer d'affronter les problèmes. Nous devons saisir les possibilités qui sont à notre portée pour bâtir le Canada auquel nous tenons pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Des voix: Bravo!

• (1720)

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours prononcé par mon collègue, le ministre des Finances. Je ne prendrai pas beaucoup de temps de la Chambre aujourd'hui. Cependant, je me sens obligé de répondre très brièvement.

Dans son discours aujourd'hui, l'honorable ministre des Finances a dit que le gouvernement avait de très

bonnes raisons de s'en tenir au programme qu'il a adopté en 1984. À mon avis, c'est maintenant, après ce discours, que nous devrions être plus conscients que jamais de la nécessité de mettre un terme aux mesures dévastatrices imposées à notre pays depuis 1984.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, l'une des choses les plus dangereuses pour la société, c'est le mensonge. Nous prendrons connaissance des chiffres au fur et à mesure. Dans une démocratie, il faut toujours se méfier du mensonge. Aujourd'hui, et je veux citer le document. . .

M. Masse: Assoyez-vous!

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, je vois le député responsable des Oscars qui s'exprime aujourd'hui. Voilà quelqu'un qui a dépensé une grande partie de l'argent qu'on gaspille et essaie de récupérer par ce budget.

Le mensonge, c'est que ce budget ne comporte aucune nouvelle taxe. Voilà ce qu'il faut démentir. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Quelle bassesse. . . un coup bas d'un homme mesquin!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député fait presque une attaque personnelle. Je lui demande de garder le Règlement à l'esprit. Il existe de nombreuses manières d'exprimer un désaccord sans recourir à des expressions péjoratives.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, on a dit aux Canadiens qu'il n'y aurait pas de nouvelles taxes, mais c'est absolument faux parce qu'en raison de ce budget, les habitants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve paieront de nouvelles taxes.

Des voix: Bravo!

M. Young (Gloucester): Avec ce budget, le gouvernement conservateur dit aux Canadiens qu'une dette n'est pas une dette à moins que ce soit le gouvernement du Canada le débiteur. Une dette est une dette qu'elle soit provinciale, municipale ou fédérale. Il y aurait beaucoup à dire sur le transfert du fardeau de la dette nationale d'un palier de gouvernement à un autre.